

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur ADOLPHE-PAUL DEMBINSKI.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requêtes des 4 mars et 7 octobre 1837, le sieur Adolphe-Paul Dembinski, capitaine au 7^e régiment d'infanterie, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire, né en Lithuanie, le 13 juillet 1810, appartient à une famille honorable; il est au service de l'armée belge depuis le 27 juillet 1832, date de son admission, en qualité de lieutenant au 7^e régiment d'infanterie, pour la durée de la guerre.

Le 31 juillet 1836, il a épousé une demoiselle Le Brun de Miraumont, Belge de naissance, dont il a un enfant, né à Gand.

Il avait à peine 14 ans, lorsqu'il fut envoyé, par ordre de l'empereur Alexandre, au service militaire russe, comme simple soldat dans le régiment Ukrain, en punition pour avoir été compris dans la société patriotique qui se formait en 1823. Il prit, en 1831, une part glorieuse aux combats de la Pologne. Il y a été blessé et décoré, et y a obtenu successivement les grades de sous-lieutenant et de lieutenant.

La sympathie qu'il éprouva pour notre cause, le dirigea vers notre pays, après la malheureuse issue de la révolution polonaise; les liens de famille qu'il a contractés depuis en Belgique, et sa reconnaissance envers la nation qui l'a si généreusement accueilli, l'attachent entièrement à la nouvelle patrie qu'il s'est choisie, et dans laquelle il jouit, indépendamment de son grade, d'une position aisée.

Les rapports de ses chefs militaires, des autorités civiles et du département de la guerre constatent la bonne conduite du sieur Dembinski.

Le rapporteur,
D.-J. LEJEUNE,

Le vice-président,
DU BUS aîné.